



COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU  
DAUPHINE  
Mme Magali GUILLOT  
PRESIDENT  
22, rue de l'hôtel de Ville – BP 90077  
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Villefontaine, le 25 septembre 2020

Objet : Avis de la CCI Nord Isère - Arrêt de projet de PCAET VDD

Madame le Président,

Vous nous avez sollicités dans le cadre de l'arrêt du projet de PCAET de votre territoire.

Tout d'abord, la CCI Nord Isère vous remercie pour avoir été associée à l'élaboration de ce projet. En effet, plusieurs échanges entre nos services ont pu avoir lieu et les actions à destination des entreprises sont des projets partagés.

La CCI Nord Isère souligne l'importance de la mise en place de réflexions et le développement d'une stratégie sur ces sujets qui sont transversaux dans les compétences des territoires : aménagement, développement économique, attractivité. Votre communauté de communes est fortement impliquée à travers son dispositif Plan'ET et son engagement dans Nord Isère Durable sur ces sujets.

La part des entreprises, de l'industrie et du transport en particulier, n'est pas négligeable dans les consommations énergétiques et l'émission de GES et prévoir des actions à destinations de ces cibles est primordial. La CCI Nord Isère se tient à vos côtés pour déployer ses dispositifs d'accompagnement comme indiqué dans certaines fiches actions. Ces dispositifs concernent :

- L'énergie : visites énergies avec un plan d'action pour améliorer la performance énergétique des entreprises,
- La mobilité : Accompagnement des territoires à la mise en place de PDIE et identifier et sensibiliser les entreprises sur les carburants alternatifs en vue de permettre au territoire de déployer des stations d'avitaillement en fonction de ses projets,
- L'écologie industrielle et territoriale : accompagnement des entreprises d'un territoire pour améliorer leur performance environnementale et mettre en place des synergies entre elles (matière, énergie) visant à contribuer à un territoire plus sobre.

Il apparaît également clair qu'il faut axer une volonté de travail sur les infrastructures de transports avec un déploiement de station d'avitaillement en carburants alternatifs (comme expliqué dans le point précédent, la CCI peut vous accompagner à l'identification et la sensibilisation des entreprises), de parking de covoiturage, de tiers-lieux, de réalisation d'aménagement d'espaces publics notamment en centre bourg pour permettre des alternatives à la voiture individuelle et carbonée.

Travailler sur la logistique du dernier kilomètre et la mise en place de box notamment sur des lieux de passage sans entrer dans les centre-bourgs pour répondre aux nouveaux usages de consommation, peut être une solution intéressante et réduisant les impacts énergétiques de cette petite logistique multiple.

Bourbre Entreprises Environnement, dont la CCI est l'animatrice, participe également aux actions de ce plan climat au travers de partage de bonnes pratiques pour que les entreprises passent à l'acte afin d'améliorer durablement la performance de nos entreprises et du territoire.

Néanmoins les objectifs élevés pour la réduction des consommations nécessiteront de mettre des moyens importants pour les atteindre.

La CCI Nord Isère en tant qu'opérateur pourra également participer aux objectifs de votre PCAET : en effet, vous identifiez la production d'ENR par photovoltaïque dans vos objectifs et un projet porté par la CCI Nord Isère, en partenariat avec votre structure et la mairie de Cessieu, sur votre territoire permettra d'atteindre en partie ces objectifs.

La CCI Nord Isère est et restera à vos côtés pour apporter son expertise afin de participer activement au déploiement de ce Plan et de sa stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel Paraire  
Président

